

France – Pamina – Nord-Lorrain – Luxembourg

La Mot convie une ministre et des acteurs de terrains à son assemblée générale

En ouverture de l'assemblée générale de la Mission opérationnelle transfrontalière qui s'est tenue au centre Pompidou-Metz, la ministre Dominique Faure a annoncé la création d'un comité interministériel transfrontalier. La Mot a également réuni une table ronde autour des enjeux et défis des bassins de vie transfrontaliers.



Laurent Touvet, préfet de la Moselle, Dominique Faure, ministre déléguée aux Collectivités territoriales et de la Ruralité et Christian Dupessey, président de la MOT. © Pascale Braun

Association créée en 1997 par l'État français, la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) a vécu ce mardi 27 juin une double consécration avec la visite de Dominique Faure en ouverture de son assemblée générale, organisée au centre Pompidou-Metz à l'invitation de l'Eurométropole de Metz et du conseil départemental de la Moselle. La ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité a annoncé en ouverture des débats la création d'un comité interministériel transfrontalier chargé de travailler avec les comités locaux de coopération, sans pour autant s'y substituer.

La MOT, tiers de confiance

La ministre a également confirmé la rédaction d'une feuille de route 2024-2027 conjointe avec la MOT. L'association conforte ainsi son statut de tiers de confiance du gouvernement dans les thématiques transfrontalières locales, nationales et européennes.



Dominique Faure, ministre déléguée aux Collectivités territoriales et de la Ruralité . © Terra

« Notre objectif est d'accompagner les acteurs locaux dans leurs projets transfrontaliers en analysant leurs besoins, le contexte et les ressources disponibles, d'identifier les enjeux transfrontaliers au niveau national et faciliter leur prise en compte dans les politiques publiques de l'État et de renforcer la dynamique partenariale aux niveaux européen et international afin d'explorer d'éventuelles initiatives européennes et internationales », a indiqué la ministre.

Deux sites pilotes

La première journée de la manifestation s'est conclue sur une table-ronde consacrée aux bassins de vie transfrontaliers. Elle se poursuivra ce mercredi 28 juin par une visite sur deux visites de terrain sur la future crèche transfrontalière de Sarrebruck et sur le parc archéologique européen de Bliesbruck. La Mot a désigné cinq territoires pilotes pour expérimenter un processus en trois phases consistant à cerner au plus près les réalités du territoire frontalier, à y analyser les problématiques juridiques rencontrées puis à constituer collectivement une « boîte à outils ». L'Eurométropole de Metz, qui regroupe le Palatinat du Sud, Mittlerer Oberrhein et le Nord de l'Alsace, ainsi que le territoire nord-lorrain frontalier du Luxembourg, font partie de l'expérimentation.



Amandine Laveau-Zimmerlé, conseillère de l'Eurométropole de Metz. DR

« De prime abord, l'Eurométropole de Metz n'apparaît pas comme une agglomération transfrontalière. Mais un frontalier luxembourgeois sur 10 vit sur notre territoire et nous sommes l'EPCI qui engrange le plus de travailleurs frontaliers, avec une progression de 70 % en dix ans », rappelle Amandine Laveau-Zimmerlé, conseillère métropolitaine en charge de la mission Coopération institutionnelle internationale et européenne à l'Eurométropole de Metz.

Bien que située à 60 kilomètres de la frontière luxembourgeoise, la collectivité, qui a adhéré à la MOT en 2021, a instauré une Maison du Luxembourg pour renseigner ses habitants. Les projections de la fondation luxembourgeoise Idea, qui tablent sur 503.000 travailleurs frontaliers, toutes nationalités confondues, à l'horizon 2050, conduisent l'Eurométropole de Metz à s'inscrire dans une vision prospective.

Concurrence sur la main d'œuvre

La Moselle compte aujourd'hui 83.000 travailleurs frontaliers employés au Luxembourg et 15.000 personnes travaillant en Allemagne. Mais le travail frontalier, qui a longtemps fait figure d'amortisseur du chômage, crée aujourd'hui une tension supplémentaire sur le plan du recrutement.



Fabrice Nourdin, directeur territorial de Pôle emploi pour la Moselle. DR

« Le besoin de personnel est historiquement élevé dans le département avec 30.000 projets de recrutement, en progression de 23 %, alors même que les demandes d'emploi ont globalement chuté de 19% », relève Fabrice Nourdin, directeur territorial de Pôle emploi pour la Moselle.

Les employeurs mosellans reconnaissent avoir du mal à recruter pour deux postes sur trois, chiffre qui monte à 70 % dans le bassin de Thionville. En parallèle, un quart des demandeurs d'emploi mosellans se disent prêts à travailler au Luxembourg, proportion qui passe à un demandeur d'emploi sur deux à Thionville et à deux sur trois à Longwy.

Dans un contexte de concurrence transfrontalière, la question de la formation professionnelle prend un aspect cornélien : faut-il continuer à former des salariés pour répondre aux besoins des voisins ? *« Il reste en Moselle 40.000 personnes en recherche d'emploi. Il faut donc continuer à former, en formant deux fois plus dans les zones frontalières »,* estime Fabrice Nourdin.

Combattre l'iniquité

Dans le Rhin supérieur, Pamina a centré les thèmes de son expérimentation sur la santé et les services publics.



« Le fait transfrontalier se base sur le vécu du citoyen. Il se caractérise par le flux de personnes qui traversent chaque jour la frontière non seulement pour travailler, mais aussi sur mais aussi pour rendre visite à la famille, faire ses courses, aller au spectacle. La frontière comporte des effets avantageux, mais aussi des facteurs défavorables sur lesquels nous nous devons d'intervenir », explique Patrice Harster, directeur général des services de l'Eurodistrict Pamina.

Président de la commission des coopérations transfrontalières et des relations internationales du CESER, le directeur général a coproduit fin 2022 le rapport « *Les bassins de vie transfrontaliers, laboratoires de l'intégration européenne* », désormais traduit en cinq langues. Pamina, qui se réjouit de pouvoir proposer aux futures mères allemandes la possibilité d'accoucher en France même sans caractère d'urgence, ne revendique pas de privilège pour les zones frontalières, mais simplement des interventions permettant de gommer les iniquités.



Brigitte Torlotting, vice-présidente du conseil régional du Grand Est.

Aix-la-Chapelle, mode d'emploi

« *Aucun territoire n'a la même histoire et on ne peut pas aller contre l'histoire* », affirme Brigitte Torlotting, vice-présidente du conseil régional du Grand Est, déléguée Transfrontalier, Europe et relations internationales du conseil régional du Grand Est.

Également présidente du Conseil rhénan, la maire de la commune mosellane de Louvigny souligne à la fois la disparité des territoires frontaliers et la nécessité de voir les États s'impliquer dans leurs problématiques. L'article 13 du traité d'Aix-la-Chapelle promet bien de « *doter les collectivités territoriales des territoires frontaliers et les entités transfrontalières comme les eurodistricts de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées permettant de surmonter les obstacles à la réalisation de projets transfrontaliers* », mais sans préciser ces compétences, ni formuler de mode d'emploi.



© Pascale Braun

Pascale Braun mercredi 28 juin 2023